LILLE

M. Gustave Théry écrit de Lille à l'*Univers* :

« Lille, 8 juillet.

» Cher monsieur,

» M. le baron Tristan Lambert émet une idée excellente en proposant aux catholiques un jour de jeûne pour obtenir la guérison du Roi. Mais vous n'avez pas qualité, dites vous, pour rien demander aux catholiques.

» Et qui donc le demandera si ce n'est l'*Univers*? Il n'a qualité pour rien prescrire, d'accord. Mais on peut toujours demander. Pour arriver à une action d'ensemble il faut que quelqu'un prenne la tête du mouvement.

» Il se fait par toute la France des neuvaines qui se termineront le 15, jour de la Saint-Henri, c'est-à-dire dimanche prochain ; pourquoi ne vous concerteriez-vous pas avec les autres journaux catholiques pour proposer à vos lecteurs un jour de jeûne, samedi prochain, par exemple?

» Il faut faire violence au Ciel pour obtenir la guérison du Roi.

» Veuillez agréer, mon cher monsieur, l'expression de mes sentiments affectueux.

» Votre dévoué, » G. Théry. »

L'*Univers* ajoute :

« La fête, dite nationale, qui est un outrage aux sentiments de la vraie France, sera pour beaucoup un jour de jeûne destiné à implorer la miséricorde divine. Qui sait si l'état plus inquiétant de Monsieur le comte de Chambord, survenant après une amélioration, qui avait réjoui tous les cœurs, n'est pas une épreuve permise en vue de rendre plus éclatante la confiance de ceux qui espèrent, sans défaillance, en la toute puissance de Dieu ? »

Armée — *Légion d'honneur.*— Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Chevaliers. — Infanterie. 1er rég. Debrou (Eugène Gaspard), capitaine ; 27 ans de services, 1 campagne.

Artillerie. 15e rég. Carrié (François-Emile), capitaine en 1er ; 18 ans de services, 9 campagnes (Algérie).

Légion d'honneur. — Parmi les promotions au grade d'officier de la Légion d'honneur, insérées à l'*Officiel* de ce jour, se trouve la suivante :

« Cambon (Jules-Martin), préfet du département du Nord, ancien auditeur au Conseil d'Etat, ancien chef de bureau au gouvernement général de l'Algérie, successivement, depuis juin 1873, préfet de Constantine, secrétaire général de la préfecture de police et préfet du Nord ; 12 ans de services. Chevalier du 6 février 1879. »

Concours des chauffeurs. — Le concours de 1883 se fera à Loos, chez MM. Thiriez père et fils, filateurs de coton.

Les chauffeurs travaillant chez les industriels qui sont membres de la Société industrielle ou de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, auront seuls le droit de concourir.

Les chauffeurs travailleront deux jours entiers. Pendant la première journée, ils recevront les conseils des ingénieurs et des inspecteurs de l'Association, chargés de la surveillance du concours ; pendant la deuxième journée, les chauffeurs seront libres de conduire les feux comme ils le jugeront convenable, et les résultats de cette journée serviront seuls pour le classement des lauréats.

Les prix seront répartis de la manière suivante :

1er prix, 250 fr. et une médaille d'argent ; 2e, 200 fr. et une médaille d'argent ; 3e, 150 fr. et une médaille d'argent ; 4e, 100 fr. et une médaille d'argent.

Des diplômes constatant le numéro de classement seront donnés avec chaque prix.

Les prix seront décernés dans la séance de décembre de la Société industrielle du Nord de la France.

Conservatoire de musique. — Suite. — *2e séance* — Mardi 10 juillet. — Classe de contre basse, professeur : M. Jules Darcq— 2e prix M. César Deraet. — Classe de violoncelle, professeur : M. Louis Delannoy, 1er prix, M. Achille Querriou ; 2e, à l'unanimité, M. Maurice Dumoulin.— Classe supérieure de violon, professeur M. Paul Martin ; 2e prix, M. Louis Leplat, rappel du 2e prix, M. J.-B. Banduin, rappel au 1er accessit, M. Eugène Gaubert ; 1er accessit, M. Auguste Dervaux ; 2e accessit, M. Fernand Martin.

Kermesses de l'arrondissement de Lille. — Dimanche 15 juillet. — Haubourdin, La Madeleine (extra muros), Neuville-en-Ferrain, Perenchies, Saint-Michel (Lille), Roubaix (Calvaire), Croix (Crechet).

NORD

— Infanterie. — Par décret du 8 juillet, ont été promus au grade de capitaine :

M. Hyart, lieutenant au 33e régiment d'infanterie, en remplacement de M. de Grohiu, nommé adjudant-major. — Affecté au 47e régiment d'infanterie.

M. Neyret, lieutenant auxiliaire au 127e régiment d'infanterie, en remplacement de M. Grisé, nommé trésorier. — Affecté au 143e régiment d'infanterie.

M. Ghillain, lieutenant au 43e régiment d'infanterie, en remplacement de M. Favréaux, capitaine d'habillement, nommé dans l'intendance. — Affecté au 96e régiment d'infanterie.

— Réserve. — Infanterie. — Par décret, ont été nommés sous-lieutenant :

Au 1er régiment, M. Petriaux.

Au 8e régiment, MM. Geffroy, Rommelaere et Ganier.

Au 43e régiment, M. Romon.

Au 73e régiment, M. Joffet.

Au 110e régiment, M. Goutier.

Au 127e régiment, MM. F. et D. Stiévenart et Lasaulce.

Au 16e bataillon de chasseurs à pied, M. Mignot.

Légion d'honneur. — Par décret du 9 juillet, a été promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur :

M. Puffeney, intendant militaire à Lille : 42 ans de services, 14 campagnes.

Sont nommés officiers en vertu du même décret :

M. C. Hasteau, chef de bataillon au 1er rég. d'inf. à Cambrai.

M. P. Gueffucci, chef de bataillon au 73e rég. d'inf. à Béthune.

M. F. Garnier, lieutenant-colonel, directeur du génie à Arras.

Sont nommés chevaliers en vertu du même décret :

Cavalerie. — M. P. Ayot, cap.-trés. au 14e dragons.

Génie. — M. L. Gouerre, cap. commandant au 3e régiment.

Légion d'honneur. — Parmi les récentes nominations au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous remarquons celle de M. Boca, natif de Valenciennes.

M. Paul Boca, fabricant de serges pour gargousses, ancien élève de l'Ecole polytechnique ; services exceptionnels. A fait faire des progrès remarquables au matériel de l'artillerie de marine, dit le *Journal officiel*.

Les votes des sénateurs du Nord se sont répartis comme suit, dans la séance du mardi 10 juillet : Dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi ayant pour objet la protection des enfants abandonnés, délaissés et maltraités. *Ont voté pour*: MM. Dutilleul, Faidherbe, Fournier, Massiet du Biest, Merlin, Testelin. *Ont voté contre* : MM. Kolb-Bernard, Pajot, Théry, Wallon. *N'a pas pris part au vote* : M. Corne.— Le Sénat a adopté.

Les votes des députés du Nord se sont répartis comme suit dans la séance du mardi 10 juillet : 1° Dans le scrutin sur l'ordre du jour de confiance de MM. Duclaud et Spuller. —*Ont voté pour* : MM. Bernard, Cirier, Desmoutiers, Girard, Giroud, Guillemin, Pierre Legrand, de Marcère, Outters, Screpel, Trystram. — *Ont voté contre* : MM. Bergerot, Brame, Deouchy, des Rotours.— *Absents par congé* : MM. Masure, et Plichon. — La Chambre a adopté.

Bailleul. — Un triste accident est arrivé à la nouvelle rivière, près du nouveau Pont de l'Attargette.

Dimanche soir, vers minuit, on a trouvé des effets d'hommes à côté de la rivière et peu de temps après on a retiré le cadavre du nommé Charles Coutille, tisseur, demeurant dans les prés Dnhem. A 9 heures 1/2 du soir il était encore à l'estaminet du *Sapeur*, rue Sèche, tenu par M. Prévot.

On croit à un suicide provoqué par un accès de folie.

Cantaing. — Le 6 juillet, à 5 heures du matin, la femme Caprou Hubert, partit sur les champs laissant à la maison son mari malade.

A son retour, 11 h. 1/2, elle trouva la porte fermée. Un voisin l'ouvrit et trouva Capron pendu au verrou de la porte. L'asphyxie était complète.

Dunkerque. — *La commission sanitaire du port* — Après s'être réunis samedi dernier, les membres de la commission sanitaire ont décidé de s'en rapporter pour les mesures à prendre et le soin de veiller à la stricte exécution du réglement, à la compétence du service de santé à la tête duquel est M. le docteur Dieu, dont l'énergie est connue de tous. Une surveillance des plus actives est établie et aucun navire suspect ne pénétrera dans le port de Dunkerque. Les pénalités qu'entraîne l'infraction au réglement sont assez redoutables pour donner à réfléchir à ceux à qui prendrait l'envie, dans une pensée de lucre, de violer la défense.

Esquelbecq. — Le télégraphe est mis en activité, à dater du 9 juillet courant, au bureau d'Esquelbecq.

Bourbourg. — M l'abbé Octave Monteuuis, élève de l'Université catholique de Lille, vient de passer avec succès son examen de licence ès lettres devant la Faculté de Douai.

Sur 28 candidats, 8 seulement ont été reçus.

Bergues.—La gendarmerie a arrêté et mis à la disposition du parquet le nommé Léon Carbon, maçon à Hoymille, âgé de 35 ans, prévenu d'avoir mis le feu, le 25 décembre dernier, à des meules de paille appartenant au sieur Thibaut.

Quiévy. — Un tisseur de cette commune, nommé Lengrand J.-Bte, âgé d'une cinquantaine d'années, s'était porté plusieurs coups de couteau, dans l'espoir de mettre fin à ses jours. Après quelques jours de souffrances aiguës, le malheureux est mort vendredi dernier, dans l'après midi.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — On a beaucoup remarqué pendant les régates de dimanche, deux charmants petits bateaux à vapeur à hélice. Ils portaient tous deux le pavillon français.

—Il est entré aujourd'hui au port, dix navires norwégiens, chargés de bois du Nord.

— *Fête du 14 juillet.*—Voici le programme de cette fête à Calais : Revue et défilé de la garnison, des pompiers et des donaniers sur la place d'Armes, concert dans l'après-midi et tir à la cible pour la compagnie des pompiers, à six heures.

Ascension du ballon l'Eclair, monté par M. Lhoste, qui tentera pour la cinquième fois de traverser le détroit. L'aéronaute partira de la place quelque soit la direction du vent.

Le soir, fête de nuit sur la Place, qui sera illuminée. Bal à grand orchestre. A 10 heures 1/2, beau feu d'artifice, de la composition de Ruggieri.

St-Pierre-les-Calais. — Le programme de la fête du 14 juillet, est semblable à celui de Calais, sauf l'ascension de M. Lhoste.

Cet aéronaute est parti hier de Boulogne et descendu en Belgique; il est arrivé aujourd'hui à Calais pour préparer son ascension de samedi.

M. et Mme Duruof sont partis pour Dunkerque, afin d'organiser une ascension.

—Le cardinal Howard, revenant de Rome, s'est embarqué mardi après-midi à bord du paquebot *Calais-Douvres*.

— On parle beaucoup à St-Pierre d'envoi de témoins et de la démission d'un employé supérieur de l'octroi.

— La Musique municipale et la fanfare de la société l'*Etoile*, sont allés mardi soir recevoir à la gare du chemin de fer, la société d'Orphéon de St Pierre, qui vient de remporter un grand succès au concours de *Colombes* (Seine).

1er prix d'exécution, palme de vermeil.

1re prix d'honneur (prix unique), couronne de vermeil, et elle a reçu les félicitations du jury.

Les votes des sénateurs du Pas-de-Calais se sont répartis comme suit, dans la séance du mardi 10 juillet : Dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi ayant pour objet la protection des enfants abandonnés, délaissés et maltraités. — *Ont voté pour* : MM. Boucher Cadart, Demiautte, Devaux, Huguet. — *N'a pas pris part au vote* : M. Martel. — Le Sénat a adopté.

Les votes des députés du Pas de Calais se sont réoartis comme suit dans la seance du mardi 10 juillet.— Dans le scrutin sur l'ordre du jour de confiance de MM. Duclaud et Spuller : *Ont voté pour* : MM. Ansart, Bouilliez-Brtdou, Fanien, Florent Lefebvre, Graux, Ribot. — *Ont voté contre* : MM. Hamille, Lefebvre du Prey, Levert. — *N'a pas pris part auvote* : M. Dasprez. — La Chambre n'a pas adopté.

Béthune. — Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, M. Dehau, ancien sous préfet de Béthune, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Béthune. — Le 24 juin, jour des courses à Labuissière, un jeune homme d'Houdain, Auguste Masse, ayant pris un cheval dans les écuries de son père, voulut aussi aller voir les courses. Au bout de quelques kilomètres, le cheval s'emporte et dans sa course vertigineuse, M. Capron fut renversé et deux jours après il succombait. La famille de Masse a fait tout son possible pour réparer l'imprudence du jeune homme : elle a versé aux héritiers de Capron une indemnité de 14,000 fr.

Masse n'en a pas moins été traduit devant le tribunal correctionnel, mais vu l'empressement de la famille à atténuer les suites de l'accident, il n'a été condamné qu'à 50 fr. d'amende.

Boulogne. — *L'ascension du 9* — M. Lhoste a fait lundi dernier une ascension à Boulogne. Parti du jardin des Tintelleries, où s'était porté du nombreux spectateurs, le ballon l'« Hirondelle », qu'il montait, après avoir atteint, au moment de se mis en liberté, une très grande altitude, est descendu près l'église Saint-Martin, mais il a repris presqu'aussitôt une marche ascensionnelle et s'est dirigé vers Dunkerque.

Une dépêche dit que M. Lhoste a pu atterrir sans encombre, vers sept heures et demie, à Dixmude, près de Furnes (Belgique).

Le second ballon, le « Céleste » qui, devait monter M. Eloy, s'est crevé pendant le gonflement et n'a pu conséquemment partir.

LES PRIÈRES POUR LE COMTE DE CHAMBORD

Dunkerque. — Des messes ont été dites à l'intention du comte de Chambord, dans les églises de Bergues, Bourbourg et Wormhout.

Douai. — Des neuvaines de messes ont été commencées ce matin dans les trois paroisses de la ville.

Arras.— Aujourd'hui et demain, la messe de huit heures est dite dans l'église St-Jean-Baptiste pour le comte de Chambord.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 9 juillet. — Hortense Laes, rue Magenta, 13. — Berthe Bocquet, rue de la Potennerie, maisons Loridant. — Marguerite Broutin, rue de l'Alma, 129. — Marie Planoke, rue Beaurewaert, cour Cornil, 6. — François Vanhamme, rue de Lille, 211. — Sidonie Carle, rue Lazarin, maisons Cavrois, 32. — Félix Herlin, rue Franklin, cour Cornil, 2. — Abel Degraeve, rue de la Guinguette, 24. — Georges Vaneenaeme, rue du Général Chanzy, 35.

Du 10. — Marie et Honoré Querruel, jumeaux, rue Beaurewaert, 60. — Gabrielle Verriest, rue Daubenton, 8. — Jeanne Rabaux, rue St-Honoré, 12. — Charles Laroy, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 5. — Henri Ooghe, rue de l'Alouette, 14. — Auguste Déplanque, rue du Fort, cour Parent, 3. — Zélia Lemaire, rue de Wasquehal, cour Duverger, 6. — Victor Fremaux, rue de la Redoute prolongée, 115. — Fernand Hondtschoute, rue Ste-Thérèse, 19. — Henri Desvenin, rue de l'Hommelet, cour Cambron, 7. — Jean Lematre, rue St-Louis, 6. — Albert Vlieghe, rue Ste-Elisabeth, 29.

Déclarations de décès du 9 juillet. — Jeanne Heirman, 5 jours, rue des Longues-Haies, cour Capart, 24. — Louis Tiberghien, 73 ans, propriétaire, rue de l'Alma, 242. — Marie Lerouge, 78 ans, propriétaire, rue d'Hem, 93. — Albert Samain, 18 jours, à la Potennerie, rue de Maubeuge, maisons Loridan. — Marie Desrousseaux, 80 ans, pensionnaire, à l'Hospice. — Adrien Messens, 1 an, rue Turgot, cour Hanotte, 100. — Alexandre Santré, 68 ans, débourreur, Hôtel-Dieu. — Charles Michiels, 78 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Augustine Degroote, 2 mois, rue des Anges, 101. — Louis Mazurelle, 3 mois, rue des Anges, maisons Delannoy. — Lampe, présenté sans vie, rue du Pile, maisons Bonnet, 7.

Du 10. — Rosalie Sirejacob, 16 ans, bambrecheuse, rue des Longues-Haies, cour Déreumaux, 211. — Alfred Samain, 19 jour, rue de Maubeuge, maisons Loridan fils. — Albert Schouckens, 10 mois, rue de Lille, cour Six-Gadenne. — Rosalie Caillioux, 47 ans, couturière, Hôtel-Dieu. — Henri Talon, 16 ans, mécanicien, Hôtel-Dieu.—Jean Vercaigne, 33 ans, mouleur, briquetier, Hôtel-Dieu. — Mathilde Deruyter, 1 an, Hôtel-Dieu. — Robert Verleyn, 3 mois, rue Ste Elisabeth, 17. — Victorine Bradt, 1 mois, rue St André, 2.

Mariages du 9 juillet. — Philippe Vanhamme, débourreur et Octavie Beuscart, soigneuse.—Charles Eiskeus, lithographe et Mathilde Vaneenaeme, peigneuse. — Louis Delcourt, teinturier et Clémence Dujardin, sans profession. — Edouard Debranwer, tisserand et Sara Vermeeren, tisserande.

Du 10. — Alphonse Leman, marchand de paille et Céline Lecœuvre, cabaretière.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille JONVILLE-SIMONS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Sophie JONVILLE, décédée à Hem, le 9 juillet 1883, dans sa 14e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 12 dudit mois, à 10 heures, en l'église d'Hem. — L'assemblée à la maison mortuaire, ferme de Maurienne (près Lannoy), à 9 heures 1/4.

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré en ladite église le lundi 6 août, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille BAYART-NUYTS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Fidéline-Joseph NUYTS, décédée à Mouveaux, le 10 juillet 1883, dans sa 52e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 2e Classe, qui auront lieu le vendredi 13 courant, à 8 heures 1/2, en l'église de Mouveaux, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Roubaix pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire.

Les amis et connaissances de la famille MEUNIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie MEUNIER, décédée à Roubaix, le 11 juillet 1883, à l'âge de 18 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 12 dudit mois, à 8 heures 1/2, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nécomène, 45.

Monsieur Alexandre FAIDHERBE et sa famille, ont l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera chanté en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 12 juillet 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Louise BÉRIOT, décédée à Roubaix, le 9 juin 1883. —Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le directeur-gérant
du *Journal de Roubaix*,

Le programme de la fête du 14 juillet, affiché par la Ville, n'a-t-il été conçu que pour emb...nuyer la population tranquille et travailleuse, ayant besoin de son repos, au grand bonheur des traîneurs et braillards de nuit.

Les précédents programmes comportaient une promenade musicale des Sociétés terminée par le défilé devant la Mairie, et le départ du Ballon vers six heures du soir. C'étaient les deux grands attraits de la fête pour le père de famille qui promène lui même ses enfants, c'est-à-dire de l'immense majorité.

» La promenade du cortège paraît supprimée; le ballon partira au plus tôt à onze heures du soir, heure à laquelle tout père de famille sera rentré et couché, ainsi que ses enfants, qu'il ne peut ni abandonner à la maison, ni traîner jusqu'à minuit dans les rues; mais ils ne dormiront pas mieux pour cela, car le mouvement de la foule, puis le bruit des bals populaires, nocturnes et moraux les en empêchera tout à fait.

La République, même lorsqu'elle offre des fêtes, ne chercherait-elle pas à plaire aux gens paisibles.

Agréez, Monsieur, mes salutations distinguées,

Pater familias.

BELGIQUE

Namur. — *La maladie de l'évêque de Namur.* — On lit dans l'*Ami de l'Ordre* du 10 : « L'état de santé de notre révérendissime évêque, qui s'était maintenu relativement bon jusque hier soir, s'est aggravé pendant la nuit. Les inquiétudes, moindres depuis samedi, sont revenues au moment où il semblait que l'espoir allait être permis. »

Bruxelles. — *Echo parlementaire.* — Contrairement à certains bruits qui avaient couru et auxquels nous n'avons d'ailleurs pas ajouté foi, le correspondant bruxellois de la *Meuse* dit qu'il n'a pas été question jusqu'ici de prononcer la clôture de la session législative. Le gouvernement, ajoute-t-il, désire que la réforme électorale et les impôts soient votés avant la séparation des Chambres.

Anvers. — Le 6e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1882 par la ville d'Anvers a eu lieu le mardi 10 juillet. Voici les numéros primés :

N° 9844 remboursable par 10,000 fr.
N° 132968 par 1,000 fr.
N° 154090 par 500 fr.
Nos 77084 — 385728 chacun par 250 fr.
Nos 11230—15228 — 18752 — 159391 — 254065 — 299597 — 324597 — 350390 — 369347 — 375883 — 391013 — 391031 — 395500 — 419286 — 430631 — 438971 — 511016 — 519273 — 541356 — 542878 chacun par 150 fr.

Renaix.—On va bien, depuis quelque temps, chez nos voisins. On s'y tire des coups de révolver, on y joue du couteau, absolument comme la chose la plus naturelle du monde.

A peine le tribunal correctionnel de Gand (sur appel du procureur du roi d'Audenarde), vient-il de coudamner à quelques mois de prison les fauteurs et insigateurs libéraux des scandaleux exploits commis au hameau le *Clipet*, où un gendarme fut blessé d'un coup de couteau, que voilà de nouvelles affaires à l'horizon.

On écrit que dans le courant de la semaine dernière un ardent libéral a tenté de souiller une petite fille de 9 ans, qu'il voulait entraîner dans un champ de blé.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un homme s'en retournait paisiblement de l'estaminet, lorsque quatre jeunes vauriens tombèrent tout à coup sur lui. L'un d'eux, sans rime ni raison, lui porta 9 coups de poignard dont, heureusement, aucun n'est mortel. Le meurtrier a pris la fuite. On suppose qu'il ne tardera pas à être arrêté et ramené à la frontière, car il n'est muni ni d'argent ni de papiers.

La justice est saisie de ces deux affaires.

CHOSES ET AUTRES

La liberté des funérailles : Une vieille bonne demande à son maître qui est athée :

— Pendant que vous avez la tête à vous, dites moi donc, monsieu, comment que vous voulez être enterré ?

.·.

La *Vie moderne* édite un joli mot d'enfant :

Mlle Marthe—quatre ans, des cheveux blonds des yeux noirs grands comme de fenêtres — revient de sa promenade habituelle avec la bonne ; sa maman l'embrasse :

— T'es-tu bien amusée ?

— *Botou* (beaucoup).

— Et qui as-tu rencontré ?

J'ai rencontré Mme X..., qui m'a donné un *sutre d'orge* (sucre d'orge) et qui m'a dit de te dire bien des choses...

Et, après réflexion :

— *Mais elle ne m'a pas dit quelles choses.*

.·.

Un Grévin très nature dans le *Journal amusant*. Dialogue entre chambrière et Parisienne, aux bains de mer. Madame se met du rouge aux lèvres :

— Pour que ça n'partirait point dans l'eau, qui qu'empêcherait qu' madame prendrait d'la couleur qu'on peint les poissons rouges ?

.·.

Au Tribunal correctionnel :

Le président. — Ce n'est pas la première fois, prévenu, que vous comparaissez devant nous ?

Le prévenu. — Monsieur le président est bien bon de se rappeler que nous sommes de vieilles connaissances.... Madame va bien ?

Un autre prévenu est amené.

Le président. — Vous avez été condamné en 1868 à cinq ans de prison pour détournement de mineure; en 1868 à quatre ans de prison pour faux; en 1873, à trois ans de prison pour...

Le prévenu. — Plus bas, s'il vous plaît, monsieur le président, je suis à la veille de me marier ; mon futur beau-père est dans la salle, et cela pourrait faire manquer mon mariage !

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service particulier*)

Le comte de Chambord

Frohsdorf, 11 juillet, 9 h. matin.

Le comte de Chambord a pris, hier, un peu de bouillon et de vin.

Il a passé une soirée assez calme, mais les médecins ayant supprimé la morphine, le malade passa une nuit très agitée et sans sommeil.

Il a vomi plus fréquemment que les nuits précédentes.

Les chemins de fer

Paris 11 juillet, 6 h. 7 m.

Le *Figaro* dit que si les conventions avec les Compagnies de chemins de fer sont discutées immédiatement, on demandera à la Chambre de siéger tous les jours, même le mercredi.

Les séances commenceraient à une heure.

Le congrès scientifique des Institutions de prévoyance

La séance du Congrès scientifique des Institutions de prévoyance, a été hier présidée successivement par MM. Luzatt et Léon Say.

Sept orateurs ont pris la parole; ils ont exposé l'organisation des Caisses d'épargne dans leurs pays respectifs.

La suite de la discussion aura lieu aujourd'hui.

Les anarchistes

Les anarchistes Crié, Jamin, Crespin, Digeon ont été conduits hier à la Préfecture de police et ont comparu devant le juge d'instruction.

Ils ont été relâchés après un court interrogatoire.

Mgr Lamazou

Nevers, 11 juillet.

Mgr Lamazou, nouvel évêque d'Amiens, est tombé inanimé, cette nuit, à la gare de Nevers, en revenant d'Honoré les Bains.

Le second canal de Suez

Londres, 11 juillet.

Suivant le *Daily News*, voici les points principaux de l'arrangement de M. de Lesseps avec le gouvernement anglais.

La Compagnie de Suez réduirait les tarifs. Aussitôt que les dividendes atteindront 20 à 25 0/0, elle construirait le second canal.

Le gouvernement anglais aiderait la Compagnie à trouver les fonds pour la construction.

Londres, 11 juillet.

D'accord avec la Compagnie de Suez, le gouvernement anglais entreprend la construction du second canal, dont l'achèvement aura lieu, si c'est possible, en 1888.

Les réductions du tarif auront lieu graduellement, en proportion de l'augmentation du dividende, jusqu'à réduction de cinq francs par tonne.

Une des vice-présidences de la Compagnie est réservée à un des trois administrateurs anglais.

L'inspecteur de navigation du canal sera nommé par le gouvernement anglais.

Une concession de 99 ans à la Compagnie commencera avec l'ouverture du nouveau canal.

La Compagnie paiera au gouvernement égyptien 1 pour 100 des bénéfices nets, après prélèvement de la réserve statutaire.

Le gouvernement anglais prêtera 200 millions à intérêt de 3 1/4 pour les travaux.

Le choléra

Alexandrie, 11 juillet.

Il y a en cinquante-deux décès cholériques à Alexandrie, cent deux à Damiette.

Chambre des Communes

Londres, 11 juillet.

La motion de M. Chaplin, tendant à interdire le débarquement du bétail provenant de pays où des mesures prophylactiques ont été prises, comme n'offrant pas de garantie suffisante, est adoptée malgré l'opposition du gouvernement.

La quarantaine

Madrid, 11 juillet.

La Epoca demande que les puissances prennent une décision collective soumettant à une quarantaine, les provenances d'Angleterre, si le gouvernement anglais refuse de prendre les précautions nécessaires contre les navires provenant des pays infestés par le choléra.

BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bultean-Grymonprez :

Havre, 11 juillet.

Ventes 30 b. Marché nominal.

Liverpool, 11 juillet.

Ventes 8,000 b. Marché calme.

New-York, 11 juillet.

Middling Upland, 10 3/16.
Recettes aux Etats-Unis 2,000 b.
Cotes cât cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 9 3/4, à Savannah 9 3/4.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 11 juillet 1883.

Cours de clôture de New-York du 10 juillet

Cotons

juil.	août	sep.	octob.	nov.	déc.	janv.	fév.
10.10	10.19	10.03	9.85	9.76	9.78	9.86	9.57

Ventes du jour : 73,000 balles. Marché facile.

Recettes du jour : 2,000 balles contre 1,000 en 1882 et 3,000 en 1881.

Total de la semaine : 6,000 balles contre 3,000 en 1882 et 9,000 en 1881.

Saindoux

mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.
		8.93	9.02	9.12	9.18	9.05	9.00

Maïs

avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.
			59 1/2	60 1/2	61 3/4	62 3/4	63 3/4

Cafés

juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	juin
	7.45	7.50	7.60	7.70	7.80	7.80	

Froment

juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
111	112 3/4	115	116 3/4	119	

Roubaix, le 11 juillet 1883.

LAINES

Le Havre, 7 juillet.

Laines. — On note la vente de 21 b. Montevideo suint, morc., à 1 20 par kil., et de 18 b. Buenos-Ayres dito à 1 90.

Bradford, 10 juillet.

Laines brutes. — Les circulaires des courtiers rapportent que le mouvement des laines anglaises de toutes qualités est toujours peu actif.

Les laines fines attirent un peu plus l'attention; il n'y a cependant aucun changement à signaler dans les prix.

Les cours de la province sont tels qu'aucune concession ne peut être faite sur notre place ; d'autre part les acheteurs paraissent trop indifférents pour consentir à la moindre hausse.

Les filatures n'achètent les laines de la nouvelle tonte qu'avec la plus grande prudence.

Les *Australies* sont employées par grandes quantités, mais elles ne sont cependant pas vendables à un prix satisfaisant.

Une vente de *Mohair* a été conclue à 21 d 1/2.

Fils. — Les achats pour l'exportation n'ont été traités que par petites quantités, quoique s'étendant à un choix très-varié de fils.

Les filateurs se plaignent que les affaires sont lourdes et difficiles et que les bénéfices sont infinitésimaux ; mais, autant que nous avons pu nous en assurer par nous-mêmes, les fils pour trames sont très-demandés et il n'existe pas de stock en cet article.

En Botany, la production est considérable. Les prix n'ont presque pas changé depuis deux ans.

Tissus. — Les fabricants de tissus pure laine sont très-occupés pour les livraisons de l'intérieur. Les tissus grande largeur — excepté quelques genres spéciaux en draperie nouveauté — sont très-négligés.

Wallingford, 9 juillet.

La vente de cette année a eu lieu aujourd'hui par les soins des courtiers Franklin et Gale. Les 11,000 toisons présentées ont presque toutes été adjugées par suite de l'affluence des acheteurs.

Les *half-breds* ont fait 21 sh.. à 26 ah. par *tod* ; les laines basses totson 25 et 26 sh. 6 d., à 30 sh. 6 d. Les croisés 26 sh.

Rochdale, 9 juillet.

Les aspects encourageants de la récolte engage les draplers à traiter plus librement et si les moissons peuvent être rentrées sans inconvénient, les effets favorables ne tarderont pas à rejaillir sur la fabrication de la flanelle.

Il n'y a aucun stock sur place ; par suite les fabricants obtiennent une légère avance sur les prix.

HOUBLONS

Londres, le 10 juillet 1883.

Le marché est extrêmement inactif ; les prix ont une tendance à la baisse.

Les rapports des houblonnières continuent à être très favorables.

La vermine existe peu et la fleuraison se forme très-bien.

Si le beau temps actuel dure, on peut attendre une grande récolte de bonne qualité.

L'importation, pendant la semaine passée, a été de 26 balles de Lyttelton N. Z.

Langstaff, Ehrenberg et Pollak.

CHANVRES

Le Mans (Sarthe), 6 juillet.

Chanvres. — Marché nul. Les nouvelles reçues ce matin d'Ecommoy sont mauvaises. La grêle a fait des ravages considérables dans plusieurs parties des communes de Moncé, de Loigné et de Teloché. Heureusement que l'orage s'est étendu assez loin, sans en prendre une largeur bien marquée, car, là où il a sévi, les chanvres sont dans un état déplorable. Partout ailleurs la récolte présente le plus bel aspect.

CÉRÉALES & FARINES

Paris, le 10 juillet.

La température, très-orageuse au commencement de la semaine, s'est remise entièrement au beau. Il serait à désirer pour les blés en retard, que l'ardeur du soleil fût tempérée par le vent du Nord.

Les marchés de province sont pour la plupart, peu fournis. Le fermier est occupé à la rentrée de ses foins. La tendance néanmoins reste calme et plutôt lourde en raison des offres de commerce. Celui-ci paraît découragé par les arrivages constants de blé étranger, et veut vendre. Cet état de choses est susceptible de se prolonger encore, mais on estime qu'il ne saurait modifier les idées pour l'avenir. Les stocks existant en toutes mains ne peuvent exercer qu'une influence momentanée.

Les apparences de la récolte sont toujours satisfaisantes en Russie ; elles sont assez bonnes en Allemagne. En Autriche Hongrie le déficit paraît être de un tiers sur la dernière récolte, qui a été très abondante. La récolte américaine ne s'est pas améliorée ; le déficit paraît devoir être de 80,000,000 de bushels sur la récolte dernière, qui a été, il est vrai, colossale; mais ce déficit se trouve en grande partie atténué par les stocks de blés vieux, de sorte qu'il ne faut pas attacher une trop grande importance aux avis alarmants qui viennent des Etats-Unis.

En Angleterre, la température favorable aux blés en terre et l'importance des stocks dans les différents ports, ont entretenu le découragement des acheteurs, mal impressionnés par les avis de l'étranger, et se dérobent devant l'offre. Là bas, comme chez nous, la marchandise disponible pèse sur l'esprit du commerce ; on veut voir ce que feront les Etats-Unis, et comment se comportera la température sur notre continent, avant d'opérer plus longuement.

Sur les marchés de l'intérieur, les transactions sont également des plus limitées et les dispositions faibles.

Les marchés étrangers restent soutenus sur la baisse faite. Voici les cours du froment Red-Winter n° 2 à New York : 6 juillet, 1 d à 1/4c; août, 1 d 13 1/2c: septembre, 1 d 15 1/2. C'est une baisse de 0,15 à 0,25 par quint. La farine extra-state a baissé de 10 cents, soit l'équivalent de 0.56 par quint. au cours de 3 d. 93 à 4 d. 10 par baril.

Les stocks visibles aux Etats-Unis ont diminué cette semaine de 331.850 hectolitres. En voici le relevé aux dates suivantes :

1883, 6 juillet, 6,702,160 hect.; 1883, 28 juin, 7,084,000 h.; 1882, 6 juillet, 3,537,450 h.; 1881, 6 juillet, 4,589,850 h.; 1880, 8 juillet, 4.292,750 h.; 1879; 5 juillet, 4 681,250 h.

A Paris, la farine de consommation n'a pas varié. Corbeil 59 francs.

LINS ET TOILES

Belfast, 8 juillet.

Fils : Le ton du marché est très calme et les ventes ont été pour la plupart limitées aux besoins du moment. Les gros numéros de fils de lin sont bien recherchés et les prix ont une tendance ferme. Pour les autres articles les prix sont sans changement et généralement fermes. On cote au 6 juillet : Trames de lin, n° 20, 8s. ; 25, 6s. 3d. ;